

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel. : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 1^{er} décembre

L'an deux mille quatorze

Le huit décembre à 18 h

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : C. DEMUYNCK (à N. LEBLANC) - S SERHANI (à M.C. LALY) - S. ZATAR (à M.P. ROPITAL) - N. MONTFORT (à C. DI POMPEO) - M. GABET (à L. A. DE BEJARRY)

EXCUSES : D. DEJARDIN (arrivé à partir de la question n° 7)

ABSENT(S) : N. TADJIRT

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS

OBJET N° 21 : Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°44 - Reconstruction de la Salle des Fêtes de Sous le Bois.

Lors de sa séance du 20 décembre 2013, l'assemblée délibérante a réajusté l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°44 - Reconstruction de la Salle des Fêtes de Sous-Le-Bois, comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENT 2012	CREDITS DE PAIEMENT 2013	CREDITS DE PAIEMENT 2014
Reconstruction de la salle des fêtes de Sous Le Bois	44	2011001	6 000 000,00	251 000,00	2 946 500,00	2 802 500,00

Le paiement réel des travaux en 2013 étant inférieur à l'estimation ci-dessus, et les travaux ayant pris du retard, il convient de réajuster l'autorisation de programme et ses crédits de paiement en conséquence.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter les modifications suivantes :

AUTORISATION DE PROGRAMME	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENT 2012	CREDITS DE PAIEMENT 2013	CREDITS DE PAIEMENT 2014	CREDITS DE PAIEMENT 2015
Reconstruction de la Salle des Fêtes de Sous-Le-Bois	44	2011001	6 000 000,00	251 000,00	2 137 000,00	2 800 000,00	812 000,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- Accepte le réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°44 relatifs à la reconstruction de la Salle des Fêtes de Sous le Bois, repris ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,